

Écho des villes

Elle sera présente dans tous les quartiers, 24h/24, avec une attention particulière portée à la soirée et à la nuit car c'est à ces heures-là qu'il y a la plus forte attente des Parisiennes et des Parisiens.

La loi sur le statut de Paris, adoptée en février 2017, a d'ores et déjà doté la Maire de Paris des compétences de police municipale qui intéressent la sécurité des Parisiens dans leur vie quotidienne. Des évolutions réglementaires et législatives seront néanmoins nécessaires pour que les agents municipaux disposent d'un

statut à part entière de « policier municipal de Paris » et soient habilités sur l'ensemble de leurs champs de compétence.

Les effectifs municipaux dédiés à la sécurité des Parisiens ont été multipliés par trois en quatre ans, passant de 1000 agents en 2014 à 3200 agents en 2018. 200 recrutements sont d'ores et déjà envisagés pour 2020 pour une police municipale composée de 3400 agents.

Pour en savoir plus : www.paris.fr

Les rues stéphanoises sous surveillance acoustique

Dans le cadre du projet « Smart City, ma ville connectée », Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne ont souhaité mettre en place une expérimentation visant à tester des solutions numériques pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

L'expérimentation baptisée S.O.F.T, acronyme de Saint-Étienne Observatoire des Fréquences du Territoire, va consister à installer un observatoire permettant de détecter des anormalités sur l'espace public (verglas, inondation, dégradation, accident; etc.).

Pour le premier cas d'usage, une cinquantaine de micros seront déployés



par la Startup Serenicity de manière à couvrir le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot. Grâce à des algorithmes, les micros seront capables de détecter les sons liés à des accidents, des incivilités ou des actes de vandalisme. En cas de bruit inhabituel, une alerte sera alors déclenchée. Via les caméras de surveillance les services concernés (Police municipale, Pompiers, Voirie, etc.) pourront vérifier son bienfondé et intervenir le cas échéant très rapidement. Il va sans dire que les capteurs ne détectent que la signature sonore et pas les conversations des passants. Si cette première phase donne satisfaction, cette expérimentation, unique en France, pourrait être étendue à toute la Ville. Le projet de Serenicity est l'un des 22 projets numériques cofinancés par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir ville et territoires durables et solidaires qui dote Saint-Étienne Métropole de 2,2 M € pour développer le concept de « ville connectée ».

Commande à distance de l'éclairage public, internet des objets, gestion raisonnée des consommations d'eau des foyers... sont autant de projets qui devraient voir le jour dans les années à venir. Ainsi, d'autres partenariats sont à l'étude. Avec Suez, par exemple, pour comprendre la consommation d'eau des ménages. Des applications mobiles telles « MobiliSÉ », qui permet aux habitants de Saint-Étienne d'envoyer des images et des informations concernant des travaux ou des incivilités en ville contribueront également à collecter des données utiles à une gestion plus écologique de la Ville.

* L'installation des capteurs prévue le 9 mai a été reportée. La CNIL (Comission nationale de l'informatique et des libertés) souhaite disposer d'informations complémentaires pour valider le dispositif.

Pour en savoir plus : www.serenicity.fr